Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **Dossier suivi par : I. FABREGUE** **Tél. : 01.49.55.53.65** **Mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2014-792** **01/10/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 4

Objet : Appel à candidatures : 4 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

FranceAgriMer :

1 poste de délégué(e) filières pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM), l'huile d'olive et la riziculture (catégorie A) à VOLX (04).

1 poste de chef(fe) d'unité - délégation nationale de Volx (catégorie A) à VOLX (04).

Parc National du Mercantour :

1 poste de chef(fe) du service territorial Roya-Bevera (catégorie A) à TENDE (06).

Premier Ministre/Secrétariat Général des Affaires Européennes (SGAE) :

1 poste d'adjoint(e) auprès du chef de secteur "industrie - télécommunications - postes - société de l'information - environnement - énergie - compétitivité - recherche - espace (ITEC)" (catégorie A) à PARIS (75) - date limite de candidature : 31 décembre 2014.

L'adjoint sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
FranceAgriMer - Mission Filières
12 rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 – 93555 Montreuil cedex
Délégué(e) filières pour les Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM), l'huile d'olive et la riziculture

N°appel à candidature : 140901
Catégorie : A

Cotation parcours professionnel : sans objet	**Cotation part fonction PFR : 4 si corps des attachés d'administration de l'Etat**

Poste susceptible d'être vacant
Localisation : VOLX

Présentation de l'environnement professionnel	FranceAgriMer, établissement public, a pour mission, en liaison avec le MAAF de gérer les aides publiques nationales et communautaires, de favoriser la concertation et le suivi des filières et d'assurer la connaissance des marchés. La concertation et le suivi des filières sont principalement assurés par 9 cadres expérimentés, les délégué(e)s filières. En relation avec les représentants de l'Etat, les professionnels et, en particulier les présidents des conseils spécialisés, ils(elles) sont en charge de l'organisation des travaux des conseils et comités relevant de leur filière et, plus généralement, de s'assurer de la bonne articulation entre les actions de l'établissement et les problématiques des filières. Le(la) délégué(e) filières PPAM, huile d'olive et riziculture, rend compte au chef de la mission filières. Il(elle) est rattaché(e) fonctionnellement à la délégation nationale de Volx qui constitue une unité du service Marchés et Etudes de Filières de la direction Marchés, études et prospective. La délégation nationale de Volx exerce les missions de FranceAgriMer auprès des filières des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, du riz et de l'huile d'olive, elle contribue à la connaissance des marchés de ces productions et met en œuvre les interventions afférentes. Ces différentes activités sont rassemblées de façon originale parce qu'elles concernent des filières de dimensions économiques modestes, où les interlocuteurs professionnels traitent conjointement tous les sujets. La délégation nationale de Volx est donc en relation avec toutes les directions de FranceAgriMer pour réaliser ses missions au mieux selon leur nature, et est organisée par fonctions identifiées au regard des missions et de l'organisation de l'établissement.
Objectifs du poste	Etre l'interlocuteur des filières des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, du riz et de l'huile d'olive. Assurer la préparation et le bon déroulement du Conseil spécialisé PPAM et des comités Riz et Huile d'Olive, et la participation de leurs présidents aux travaux trans-filières de l'établissement. Participer aux activités et à la réalisation des objectifs de la mission Filières auprès du directeur général, sous l'autorité du responsable de la mission filières. Participer à la programmation et aux arbitrages budgétaires. Assurer un rôle d'informateur et de coordinateur en maintenant un lien constant entre les professionnels, les représentants de l'État et l'établissement.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Assurer le lien entre les professionnels et l'établissement sur les filières concernées. Organiser les réunions et coordonner les travaux du Conseil Spécialisé PPAM et des comités Riz et Huile d'Olive. Assurer la diffusion des résultats de ces travaux et veiller à la réalisation des décisions prises dans ce cadre. Concourir au titre de ces filières à la définition des actions de l'établissement et à la détermination des moyens correspondants à leur mise en œuvre. Participer, au sein de la délégation nationale de Volx et en relation avec son responsable, à la meilleure définition et au suivi des actions propres en faveur des filières dont il a la charge ainsi qu'à leur meilleure réalisation. Participer à la représentation de l'établissement sur les sujets propres aux filières concernées, comme à la relation avec les autres services de l'Etat à ce sujet. Participation aux congrès et manifestations professionnelles en relation avec la filière. Participer à la communication et à l'information des filières (mise à jour site internet, notes et lettres d'information…).
Champ relationnel du poste	Les différents services de FranceAgriMer, au siège et dans les services territoriaux. Les responsables des organisations professionnelles concernées par le poste. Les services des Ministères, services centraux et services déconcentrés. Institutions internationales en charge de ces filières (CE, COI, CIC...).

Compétences liées au poste	**Savoirs/Connaissances :**	**Savoir-faire/Maîtriser :**
	- Bonne connaissance de l'action publique et des réglementations en matière agricole et agro-industrielle ; - Connaissance scientifique, technique, agronomique, économique dans les secteurs concernés ; - Anglais technique souhaité.	- Techniques de management transverse ; - Maîtrise des applications bureautiques ; - Maîtrise de la communication écrite et orale ; - Respecter les délais ; - Faire preuve de sens relationnel et être à l'écoute ; - Etre rigoureux et avoir le sens de l'organisation ; - Faire preuve de réactivité ; - Travailler en équipe, avec des interlocuteurs très variés internes et externes.

Personnes à contacter	**Date limite de dépôt des candidatures – 15 octobre 2014** Jacques Andrieu, chef de la Mission Filières – Tél. : 01.73.30.20.96 - jacques.andrieu@franceagrimer.fr André Barlier, directeur Marchés, études et prospective Tél. : 01.73.30.33.11andre.barlier@franceagrimer.fr Patrick Garnon, chef du service Marchés et études de filières Tél. : 01.73.30.33.28 patrick.garnon@franceagrimer.fr Dany Gaignot, chef de l'unité Développement des RH – Tél. : 01.73.30.34.01 mobilite@franceagrimer.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
FranceAgriMer
12 rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 – 93555 Montreuil cedex
Marchés, études et prospective / Marchés et Etudes de Filières/ Délégation Nationale de Volx

Chef(fe) d'unité - Délégation Nationale de Volx

N°appel à candidature : 140902
Catégorie : A

Cotation parcours professionnel : sans objet	**Cotation part fonction PFR :**

Poste susceptible d'être vacant
Localisation : VOLX

Présentation de l'environnement professionnel	Au sein de la direction Marchés, études et prospective et plus particulièrement dans le service Marchés et Etudes de Filières, la délégation nationale de Volx assure les missions de FranceAgriMer auprès des filières des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, du riz et de l'huile d'olive, elle contribue à la connaissance des marchés de ces productions, elle participe à l'animation des filières en liaison avec le délégué et elle gére les interventions afférentes. Ces différentes activités sont regroupées de façon atypique en regard de l'organisation de FranceAgriMer, parce qu'elles concernent des filières de dimensions économiques modestes, où les interlocuteurs professionnels traitent conjointement tous les sujets. Pour réaliser ses missions la délégation nationale de Volx est en relation avec toutes les directions de FranceAgriMer, elle est organisée par fonctions identifiées au regard des missions et de l'organisation de l'Etablissement. Elle est actuellement composée d'une dizaine d'agents affectés administrativement à Volx ou à Marseille. Par ailleurs, la délégation hébergent des agents d'autres directions de l'établissement, avec leurs missions propres. Elle assure pour eux l'accompagnement nécessaire (hébergement, secrétariat, fournitures, matériels).	
Objectifs du poste	Veiller à la réalisation de l'ensemble des tâches de la délégation, assurer la direction et l'administration des agents affectés à la délégation, représenter la délégation auprès des structures et administrations locales, en optimiser l'organisation.	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Faire coopérer efficacement les agents de la délégation, gérer et développer leurs compétences. Piloter ses équipes dans le respect des calendriers, suivre les activités et évaluer les résultats. Encadrer l'organisation de la délégation dans un souci d'efficacité et de polyvalence. Administrer la régie de dépenses propre à la délégation. Assurer l'administration des lignes de crédit identifiées relevant de la délégation. Représenter l'établissement auprès des interlocuteurs extérieurs (autorités locales, fournisseurs…).	
Champ relationnel du poste	MAAF, directions du Siège Organisations professionnelles et interprofessionnelles	
Compétences liées au poste	**Savoirs/Connaissances :**	**Savoir-faire/Maîtriser :**
	- Bonne connaissance de l'action publique et des réglementations en matière agricole et agro-industrielle ; - Connaissance des règles administratives de gestion budgétaire et RH.	- Techniques de management ; - Techniques de communication orale et écrite ; - Maîtrise des applications bureautiques ; - Respecter les délais ; - Faire preuve de sens relationnel et être à l'écoute ; - Etre rigoureux et avoir le sens de l'organisation ; - Capacité à travailler en équipe.
Personnes à contacter	**Date limite de dépôt des candidatures – 15 octobre 2014** André Barlier, directeur Marchés, Etudes et Prospective – Tél. : 01.73.30.33.11 andre.barlier@franceagrimer.fr Patrick Garnon, chef du service Marchés et Etudes de filières – Tél. : 01.73.30.33.28. patrick.garnon@franceagrimer.fr Dany Gaignot, chef de l'unité Développement des RH – Tél. : 01.73.30.34.01 mobilite@franceagrimer.fr	

Parc national du Mercantour

Chef du service territorial Roya-Bevera

Poste à temps plein de catégorie A, ouvert en priorité aux fonctionnaires, et à titre dérogatoire aux contractuels.
Il est basé à Tende (Alpes-Maritimes) sous l'autorité du Directeur du Parc.
Il est à pourvoir à compter du 1er janvier 2015.
La date de clôture des candidatures est fixée au 31 octobre 2014.

Rattachement : Service territorial Roya-Bevera (ST)

Résidence administrative : Tende

Encadré par : Directeur

Personnel encadré : adjoint au chef de ST, agents du ST, assistante du ST

Principaux interlocuteurs internes : directeur, directeur adjoint, chargé de mission ingénierie financière, chargé de mission police/évaluation environnementale, chefs de service/cellule du siège, SG.

Principaux interlocuteurs externes : communes (5 dont 3 ont adhéré à la charte), services de l'EPCI, services locaux de l'Etat, acteurs socio-économiques du territoire Roya-Bévéra.

1. OBJET DU POSTE :

1ère période (préfigurateur – de 4 à 6 mois) : En collaboration avec l'adjoint au chef de ST , définir les modalités fines de passage du modèle d'organisation actuel (un secteur, un chargé de développement local) vers celui retenu pour l'organisation cible (un service territorial intégrant ces différentes fonctions).

2nde période : Au sein du CODIR, participer à la définition des objectifs stratégiques et de la politique de l'établissement pour le ressort territorial de son service, sur l'ensemble des thématiques d'intervention du Parc national. Mobiliser, organiser et coordonner tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette politique dans le périmètre géographique du service territorial, notamment pour élaborer et traduire en actions les conventions d'application de la charte avec les communes adhérentes et les actions régaliennes de l'établissement. Veiller à la bonne réalisation des actions sur le terrain et à leur évaluation. Piloter l'équipe du service territorial et organiser ses relations avec le siège. Assurer le lien institutionnel avec le territoire.

2. MISSION

A. Préfiguration

Le préfigurateur du service territorial Roya-Bevera sera chargé d'élaborer une vision stratégique et un projet de service qui précisera en particulier les éléments suivants :

- à partir des fiches de poste « chef de ST Roya-Bevera » et et fiche type « adjoint au chef de ST » définition des spécificités associées au ST,
- modalités de fonctionnement pour le management du ST,

- identification des projets structurants pour le ST, en lien avec les conventions d'application, proposition d'un calendrier et de la planification des moyens du ST pour leur mise en œuvre,
- en lien avec le secrétariat général, propositions de définition du rôle du ST dans le suivi des délégations de service public des Merveilles (accompagnateurs et taxiteurs),
- en lien avec la chargée de mission patrimoine culturel et paysager, propositions d'organisation pour l'animation et le suivi des activités dans la vallée des Merveilles (agrément des accompagnateurs, projets de recherche, réflexion sur l'évolution du bâti...).

Il devra enfin faire progresser l'élaboration des conventions d'application de la charte avec les communes.

B. Chef de service territorial

B.1/ Action stratégique et de programmation

Le chef de ST est chargé de la programmation et de la mise en œuvre d'une feuille de route conforme à la politique du Parc, appliquée au territoire dont il a la charge. Celle-ci comporte un volet technique, un volet sur les moyens financiers et humains, un calendrier prévisionnel, des points d'étape et éléments de contrôle d'atteinte des résultats. Elle est élaborée à travers un dialogue avec les chefs de services/cellule du siège, sous contrôle du directeur et du directeur-adjoint.
En qualité de membre du CODIR, il participe à la définition des orientations stratégiques de l'établissement, à la prise de décision sur les dossiers concernant son champ d'intervention, à la définition d'équipes projet qui peuvent le cas échéant mobiliser des agents de son ST. Il peut proposer la participation de son adjoint au CODIR en fonction des thèmes traités.
Il participe également à l'élaboration des lettres de mission thématiques si elles engagent un agent du ST.
Il rend compte de l'activité du ST : suivi d'activité, remontées pour le rapport d'activité, renseignement des indicateurs du COB, suivi annuel des conventions d'application et des contrats de partenariats et des évaluations intermédiaires de la charte.
Il travaille en réseau avec les autres chefs de services territoriaux.

B.2/ Gestion du fonctionnement du ST et encadrement des équipes

Le chef de ST anime et contrôle l'activité administrative, technique, budgétaire et financière du ST pour décliner localement les politiques conduites par l'établissement.
Il organise et améliore si besoin le fonctionnement du ST.
Il conduit les réunions de service en lien avec son adjoint.
Il encadre les agents placés sous son autorité hiérarchique en lien avec son adjoint. Cet encadrement porte sur l'ensemble des champs d'action du Parc : surveillance, connaissance, protection et gestion des patrimoines naturel et culturel, développement local durable, sensibilisation et accueil. Il délègue à son adjoint une partie de l'encadrement opérationnel des agents techniques du ST, notamment sur les thématiques autres que le développement local. Cet encadrement concerne également les saisonniers recrutés pour la saison estivale aux fins de surveillance des vallées des Merveilles et de Fontanalbe.
Il organise la participation de son service aux missions pilotées par les services du siège.
Il organise les entretiens d'évaluation, en associant son adjoint, et se charge des notations de l'ensemble du personnel du ST.

B.3/ Animation territoriale et mise en œuvre de la charte

Le chef de ST est le représentant territorial du Parc : il coordonne et développe les relations avec les partenaires locaux (élus, services de l'Etat, acteurs professionnels ou associatifs,...).
Il conduit l'élaboration des conventions d'application de la charte avec les communes de son territoire, sous contrôle du directeur. A cette fin, il maintient un échange permanent avec les chefs de service du siège concernés par les actions envisagées. Il met en lumière les enjeux de

développement durable et de protection spécifiques au territoire pour faire émerger les sujets à traiter en priorité dans les conventions.
Il est le point de contact des communes pour la mise en œuvre de ces conventions ; avec le soutien de la direction, il prépare et anime notamment les réunions annuelles avec le conseil municipal.
Il a le souci d'identifier des projets concrets, réalistes, et de veiller à leur réalisation effective. Il appuie le montage de projets portés par des partenaires du Parc, à travers des conseils sur les aspects techniques et financiers et le soutien à la concertation entre tous les acteurs concernés. Il peut à cette fin mobiliser l'expertise du siège et bénéficier de son soutien administratif.
Il détermine quelle peut être la participation du Parc à chaque projet (nature et volume). En particulier, il mobilise le dispositif de subventions de l'établissement : appui aux demandeurs, instruction et suivi des dossiers en liaison avec le siège, en particulier avec l'appui de la cellule stratégique et des assistantes de la direction.

Outre l'action menée avec les communes, il peut, selon les priorités et les moyens disponibles, accompagner d'autres porteurs de projets (intercommunalités, associations...) dans la conception, la coordination et le développement de leurs projets concourant à la mise en œuvre de la charte du Parc.
Il appuie la chargée de mission patrimoine culturel et paysager pour l'organisation des sessions d'agrément des accompagnateurs Merveilles. Il assure le suivi de proximité des délégations de service public « taxiteurs » et « accompagnateurs ».

Il définit la représentation de son service aux réseaux thématiques animés par le parc sur les thèmes liés au développement durable : agro-pastoralisme, forêt, éco-tourisme, culture, pédagogie, EEDD...
Il contribue à l'animation de réseaux de partenaires de l'établissement à l'échelle du ST (ex. réseau accompagnateurs en montagne).

Le cas échéant, sur sollicitation du CODIR, il pilote des projets.

Dans la perspective de valoriser les actions conduites sur le territoire, et de participer à une meilleure appropriation locale du parc et de ses missions, il peut être amené, en articulation avec la direction et le service SVT, à communiquer auprès des médias ou à contribuer à une valorisation pédagogique de ces actions.

3. COMPÉTENCES REQUISES ET CONTRAINTES DU POSTE

Compétences

- ***Connaissances techniques*** :
 * connaissances en gestion d'équipes administratives et techniques (expérience professionnelle de 5 ans minimum)
 * connaissances et sensibilité à l'environnement, notamment des lois et règlements dans le champ de l'environnement et notamment des espaces protégés
 * connaissances en développement local, montage et suivi de projets simples ou complexes (aspects méthodologiques et financiers)
 * connaissance des techniques de fonctionnement et d'animation de réseaux thématiques
 * connaissance sur les activités économiques de territoires ruraux et néanmoins touristiques
 * connaissance des logiques de fonctionnement des collectivités et de l'articulation entre les domaines de compétence de l'Etat et des collectivités
 * connaissances en méthodes de gouvernance : gestion de la complexité des systèmes (outils de pilotage, méthodes de travail transversal...), implication des acteurs (médiation, concertation), évaluation participative.

– ***Savoir-faire*** :
 * savoir dégager les enjeux de développement durable au regard de la situation d'un secteur économique ou d'un territoire et de son évolution.
 * savoir manager une équipe, et notamment savoir déléguer
 * savoir analyser et reformuler une commande
 * comprendre et savoir s'adapter aux logiques d'acteurs
 * savoir conseiller et assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage
 * savoir assurer un suivi rigoureux des projets
 * savoir susciter des initiatives et évaluer leur pertinence
 * savoir rendre compte et identifier les décisions nécessitant des arbitrages
 * démontrer de bonnes qualités rédactionnelles

– ***Autres***
 * être titulaire du permis B
 * connaître le milieu montagnard et si possible le terrain d'exercice des missions
 * maîtriser les outils informatiques et bureautiques
 * notions d'italien appréciées.

Spécificités du poste : étendue de la zone d'intervention impliquant de nombreux déplacements en voiture, y compris en hiver, sorties de terrain régulières, horaires adaptés aux exigences du service.

4. MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle (indice pour les fonctionnaires).
Les dossiers de candidature seront adressés par voie postale de façon à être réceptionnés au plus tard le 31 octobre 2014. Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement organisé au siège du Parc du Mercantour durant le mois de novembre 2014.

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur Alain BRANDEIS
Directeur du Parc national du Mercantour
23 rue d'Italie
BP 1316
06006 Nice Cedex 1

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Monsieur Pierre SCHIES
Secrétaire général
Tel : 04 93 16 50 82
e-mail : pierre.schies@mercantour-parcnational.fr

FICHE DE POSTE

Premier ministre
Secrétariat Général des Affaires Européennes (SGAE)
http://www.sgae.gouv.fr

Le SGAE (**http://www.sgae.gouv.fr/**) est le service du Premier ministre chargé de la coordination interministérielle pour les questions européennes et les activités de l'OCDE. Il est le garant de la cohérence et de l'unité de la position française au sein de l'Union européenne et à l'OCDE.

Un poste d'adjoint auprès du chef de secteur «Industrie - Télécommunications - Postes - Société de l'information - Environnement - Energie – Compétitivité – Recherche – Espace (ITEC)» est à pourvoir à partir de début septembre 2014.

Ce poste est proposé dans le cadre d'une **mise à disposition** à un agent de catégorie A (attaché, ingénieur, ou assimilé).

Attributions :

Le titulaire du poste sera, sous l'autorité du chef de secteur, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chargé de la coordination interministérielle des dossiers relatifs à l'environnement et plus particulièrement :

- la protection de la nature et des espèces, la biodiversité
- la qualité de l'eau et des milieux aquatiques,
- la responsabilité environnementale et l'évaluation environnementale,
- le suivi de transposition des directives et le précontentieux correspondants,
- le développement durable,
- les OGM,
- la protection des sols.

Dans son secteur d'activité, il aura à assurer le suivi des calendriers de négociation, la coordination des positions françaises, l'établissement de notes d'orientation et de notes d'instructions à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne et de réponses à la Commission européenne après concertation des départements ministériels, la préparation de réunions interministérielles d'arbitrage et la rédaction de leurs comptes-rendus, l'élaboration de notes de synthèse et de position pour divers types de dossiers, la participation éventuelle à des réunions organisées par le Conseil de l'Union européenne ou le cabinet du Premier ministre, ainsi que le suivi des transpositions des directives et des précontentieux correspondants ou liés à la mise en œuvre du droit de l'Union européenne, dossiers dont il est à noter qu'il constituent une part importante de la charge de travail associée à ce poste. Il devra être prêt à faire face à une charge de travail soutenue, à des échéances strictes et rapprochées, à des contraintes d'agenda, et à organiser et prioriser son travail, de manière responsable, en fonction de ces échéances.

Profil souhaité :

Le candidat doit posséder une formation scientifique ou technique, et/ou une bonne connaissance voire une pratique des mécanismes communautaires. Des connaissances juridiques seraient un atout.

Le candidat doit présenter les qualités suivantes :

- aptitude à la négociation et la coordination interministérielle ;
- goût du contact ;
- sens du dialogue, de l'écoute et de l'initiative ;
- bon esprit de synthèse ;
- capacité à rédiger avec clarté et précision et à proposer, sous délais contraints, des solutions adaptées à des problématiques diversifiées ;

- capacité à s'investir rapidement sur des sujets variés ;
- bonne connaissance de l'anglais ;
- bonne maîtrise des outils informatiques.

Les agents intéressés sont invités à **adresser leur CV** à Mme Martine Dugrenier, chargée des ressources humaines, du budget et de la logistique par courriel : martine.dugrenier@sgae.gouv.fr.

Tout renseignement complémentaire concernant le poste peut être obtenu auprès de
M. Philippe Lucas, chef du secteur ITEC (☎ : 01 44 87 10 33)